Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 029-212900302-20251204-CM20251221-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU FINISTERE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CLEDER 4 décembre 2025

Date de convocation :28/11/2025
Date d'affichage :28/11/2025
NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 27
Présents :22
Votants :22

L'an deux mil vingt-cinq, le quatre décembre, à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de CLEDER, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Noël EDERN, Maire

Présents : L'ensemble des conseillers municipaux : Jean-Noël EDERN – Roger GUILLOU – Nadine PLUCHON –Eric LE DUFF – Marlène ILHEU – Grégory HELLIO – Rachel BOUTOUILLER - Olivier LE BIHAN —Delphine PRIGENT -Sébastien LE LEZ- Edwige VAN GAALEN - Sylviane LETTY –Jean-François SALAUN -Natalia DELACOURCELLE –Valérie QUERE - Laurent PHILIP – Régis QUERE – Laura MILIN - Aurélie RIOU –Philippe BOREL– Marion CABIOCH – Jean-Paul JACQ – Charles de KERMENGUY –Gerda BOLTON DE BIE– Gwénaëlle ARGOUARCH – Ewen LE BORGNE – Philippe MONNIER

à l'exception de : Olivier LE BIHAN - Delphine PRIGENT - Edwige VAN GAALEN – Charles de KERMENGUY – Gerda BOLTON DE BIE

Procurations :
Olivier LE BIHAN pour Grégory HELLIO
Delphine PRIGENT pour Roger GUILLOU
Edwige VAN GAALEN pour Sylviane LETTY
Charles de KERMENGUY pour Philippe MONNIER
Gerda BOLTON DE BIE pour Gwénaëlle ARGOUARC'H

Marlène ILHEU a été élue secrétaire de séance.

2-1 Décision modificative n°1 au Budget Général de la Commune : ajustements de fin d'année

Roger GUILLOU, Adjoint aux Finances, présente le dossier : des ajustements sont nécessaires en Section de Fonctionnement (pour 59 000 € au total) et également en Section d'Investissement. Il s'agit de virements de crédits.

Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 029-212900302-20251204-CM20251221-DE

Section de Fonctionnement

dépenses		dépenses	
Chap 011 charges à caract gal :		Chap 023 virement à la SI :	
Cpte 6042 achat prestat service :	+ 10 000 €	Cpte 023	- 59 000 €
Cpte 615231 entretien voirie :	+ 10 000 €		
Chap 012 charges de Personnel :			
Cpte 6218 Personnel ext :	+ 30 000 €		
Chap 014 atténuation de produit :			
Cpte 7392221 FP ressources interco :	+ 5 000 €		
Chap 042 op d'ordre tr entre S :			
Cpte 6811 dot amort :	+ 2 000 €		
Chap 66 charges financières :			
66111 intérêts :	+ 2 000 €		
	+ 59 000 €		**- 59 000 €**

Section d'Investissement

dépenses		recettes	
Chap 20 immo incorpo :		**Chap 021 virement de la SF**	
Cpte 2051 concession	- 5 000 €	Cpte 021	- 59 000 €
Chap 204 subv d'équip :			
Cpte 2041582 subv autr group	- 50 000 €		
Chap 21 immo corpo :			
Cpte 2188 autres immo corpo :	+ 10 000 €		
Chap 23 immo en cours :			
Cpte 2313 construct	- 14 000 €		
	- 59 000 €		**- 59 000 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve à l'unanimité le projet de décision modificative décrit dans le tableau ci-dessus.

MAIRIE de CLÉDER 29233 (Finistère)

Fait à CLEDER, le 08/12/2025
Pour extrait certifié conforme

Jean-Noël EDERN
Maire de CLEDER

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de RENNES – 3 Contour de la Motte – dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département et de sa publication